



Conseil d'administration

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 27 avril 2022
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTES ET PRÉSENTS

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et vice-président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique
- M. Carol Cotton Groupe socio-économique et président
- M^{me} Claudia Delaney Entreprise
- M. Joey Fugère Parent
- M. Jean Gagné Directeur des études
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M^{me} Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M^{me} Junlian Leblanc Titulaire de DEC, préuniversitaire
- M^{me} Caroline Stevens Groupe socio-économique

MEMBRES ABSENTES

- M^{me} France Côté Parent
- M^{me} Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine



POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentantes ou représentants des étudiantes et étudiants (2)

ASSISTENT À LA SÉANCE

- M. Charles Flageole Personnel-cadre observateur
- M^{me} Josiane Michaud Secrétaire de réunion

PERSONNES INVITÉES

- M^{me} Karoline Morris Directrice des ressources matérielles
et financières



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêts;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022 :
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 23 mars 2022;
7. Période de questions pour la communauté collégiale;

DÉCISIONS

8. Département de techniques juridiques – campus de Carleton-sur-Mer;
9. Représentantes et représentants autorisés – Agence du revenu du Canada;
10. Calendrier des séances du conseil d'administration 2022-2023;
11. Politique sur les communications;

INFORMATION

12. Correspondance;
13. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 23 mars 2022;
14. Dépôt des rapports de vote électronique du 12 avril 2022;
15. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
16. Suivi budgétaire;
17. Information du président;
18. Information de la directrice générale;
19. Information du directeur des études;
20. Suivi de la planification stratégique et du plan de la réussite 2023-2028;
21. Suivi des travaux à la résidence étudiante;
22. Suivi du campus de Montréal;
23. Suivi des activités à l'international;
24. Questions diverses;
25. Dates des prochaines assemblées;
26. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres à 15 h 10.

Le président demande l'autorisation des membres afin que la séance soit enregistrée, uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté, à la séance suivante du conseil d'administration, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Joey Fugère appuyée par Josée Laflamme, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour en gardant un point ouvert pour les questions diverses.

Résolution CA-2122-76

Fichier joint : *Projet_ordre_du_jour_CA_2022-04-27*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Poste socio-économique – universités : le ministère a confirmé le renouvellement du mandat de Josée Laflamme du 20 avril 2022 au 19 avril 2025.

Poste socio-économique – centres de services scolaires : le ministère a confirmé le renouvellement du mandat d'Antonio J. Blouin du 20 avril 2022 au 19 avril 2025.

Poste étudiant – Olivier Brien a donné sa démission le 25 avril 2022.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MARS 2022

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal, qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement de régie interne du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Sur une proposition de Josée Laflamme appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2022.

Résolution CA-2122-77

Fichier joint : Procès-verbal_CA_2022-03-23

6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MARS 2022

Missions à l'international

Comme demandé par le conseil d'administration, le comité exécutif a pris connaissance des détails des missions prévues en mai 2022 en Afrique de l'Ouest, en Inde et à Paris. La mission en Afrique de l'Ouest se déroulera du 6 au 21 mai 2022, alors que les missions en Inde et à Paris sont reportées à l'automne 2022. Le report de la mission en Inde a été recommandé par le bureau du Québec à Mumbai. Le contexte actuel n'est pas favorable puisque les étudiantes et les étudiants indiens vivent de nombreuses insatisfactions par rapport aux collèges privés du Québec, au gouvernement canadien et au gouvernement indien. Le contexte est susceptible d'être plus favorable à l'automne prochain.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions était prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration.

Aucune question n'a été reçue.

8. DÉPARTEMENT DE TECHNIQUES JURIDIQUES – CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

Le département des techniques auxiliaires de la justice compte actuellement dix (10) enseignantes et enseignants de deux (2) disciplines, soit *Techniques d'intervention en délinquance* (TID) et *Techniques juridiques* (TJ). La création d'un nouveau département de techniques juridiques permettra aux deux programmes d'adopter leur propre politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA), qui tiendra compte de leurs modalités d'enseignement et de leurs réalités très différentes. La création de deux départements distincts facilitera également le processus de répartition des tâches pour les équipes et la direction du campus.

Considérant que la création d'un nouveau département de techniques juridiques facilitera l'enseignement et le processus de répartition des tâches;

Considérant que la création du département respecte les règles prévues à la Politique de création de nouveaux départements, qui stipulent que chaque département doit regrouper l'équivalent d'au moins trois (3) ressources enseignantes (équivalent temps complet);

Considérant la recommandation favorable de la Commission des études à sa séance du 13 avril 2022;

Considérant l'article 1.13 de la Politique de création de nouveaux départements, qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter la création d'un nouveau département;

Sur une proposition de Claudia Delaney appuyée par Junlian Leblanc, il est résolu :

D'adopter la création d'un nouveau département en techniques juridiques au campus de Carleton-sur-Mer.

Résolution CA-2122-78

9. REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS AUTORISÉS – AGENCE DU REVENU DU CANADA

Une mise à jour des représentantes et représentants autorisés aux comptes d'entreprise détenus par le Cégep de la Gaspésie et des Îles auprès de l'Agence du revenu du Canada est nécessaire à la suite du renouvellement de personnel dans l'équipe de direction. Les personnes représentantes des comptes peuvent :

- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier d'entreprise et, généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier d'entreprise, notamment en donnant aux utilisatrices et utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec l'Agence du revenu du Canada, en ce qui concerne tous les renseignements que l'Agence du revenu du Canada détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec l'Agence du revenu du Canada par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Considérant le renouvellement de personnel au sein de la direction générale et de la direction des ressources matérielles et financières;

Considérant la nécessité de mettre à jour les représentantes et représentants autorisés aux comptes d'entreprise détenus par le Cégep de la Gaspésie et des Îles auprès de l'Agence de revenu du Canada;

Sur une proposition de Marie-Lyne Larrivée appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

- De retirer les représentantes et représentants autorisés Andrée Bossé et Yves Galipeau;
- De nommer la directrice générale, Yolaine Arseneau, et la directrice des ressources matérielles et financières, Karoline Morris, à titre de représentantes autorisées aux comptes détenus par le Cégep de la Gaspésie et des Îles auprès de l'Agence du revenu du Canada (NE10688 3770).

Résolution CA-2122-79

10. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Une proposition de calendrier pour les séances ordinaires du conseil d'administration en 2022-2023 est déposée. Ce calendrier tient compte des séances de la Commission des études, des rencontres des comités de la Fédération des cégeps et du calendrier d'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur pour les affaires financières et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Considérant l'article 3.01 du Règlement de régie interne du Cégep de la Gaspésie et des Îles, qui prévoit l'adoption d'un calendrier annuel des séances du conseil d'administration;

Sur une proposition de Jean-Michel Côté appuyée par Junlian Leblanc, il est résolu :

D'adopter le calendrier 2022-2023 des séances ordinaires du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2122-80

Fichier joint : Calendrier_CA_22-23

11. POLITIQUE SUR LES COMMUNICATIONS

L'article 9.3 de la Politique des communications prévoit un modèle de signature courriel pour l'ensemble du personnel du Cégep. La politique doit être modifiée afin d'inclure dans le modèle de signature courriel :

- Le logo de l'établissement;
- Le lien vers l'UNESCO;
- Pour l'ÉPAQ, le lien avec le Regroupement des écoles nationales du Québec et le Regroupement des écoles de pêche francophones.

Considérant la recommandation favorable du comité de direction;

Considérant l'article 2.04 du Règlement de régie interne, qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toute modification aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Sur une proposition de Malek Arab appuyée par Josée Laflamme, il est résolu :

D'adopter la Politique des communications du Cégep de la Gaspésie et des Îles avec la modification apportée à l'article 9.3.

Résolution CA-2122-81

Fichier joint : Politique_communications_2022-04-27_MAJ

12. CORRESPONDANCES

Les correspondances suivantes ont été reçues :

- 2022-03-28 : Lettre de la Commission d'accès à l'information confirmant la fermeture du dossier de demande de révision déposée par le Cégep;
- 2022-03-30 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant les mesures budgétaires de compensation des coûts supplémentaires liés à la COVID-19;
- 2022-03-30 : Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur concernant les modifications aux règles budgétaires sur les paramètres salariaux des conventions collectives 2020-2023;
- 2022-04-25 : Lettre de démission d'Olivier Brien, membre étudiant du conseil d'administration.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 23 MARS 2022

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint : Procès-verbal_CE_2022-03-23

13. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTE ÉLECTRONIQUE DU 12 AVRIL 2022

Les rapports de vote électronique suivants sont déposés à titre informatif :

- Approbation de dépenses pour l'achat d'équipement informatique pour le téléenseignement;
- Approbation de dépenses pour la reconstruction de la passerelle des résidences.

14. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le rapport suivant est déposé à titre informatif :

- 2022-04-06 : Comité des ressources humaines.

15. SUIVI BUDGÉTAIRE

Les faits saillants du suivi budgétaire du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2022 sont présentés.

Volet 1 – dépenses concernant l'enseignement régulier

- L'année est entamée à 75 %, et les dépenses sont de 69,36 %. Globalement, cela respecte les prévisions.
- Le principal dépassement est lié à l'augmentation des coûts de convention. Une tendance à l'augmentation de ces coûts est remarquée dans l'ensemble du réseau des cégeps.
- Note pour le fichier « Autres dépenses » : ce sont les montants budgétés, et non les montants dépensés, qui sont présentés. Toutefois, si un dépassement était observé dans cette rubrique, le service des finances présenterait au conseil d'administration les montants budgétés et les montants dépensés.

Volet 2 – résultats des services autofinancés

L'année est entamée à 75 %, et voici les résultats par service autofinancé :

- Groupe Collegia : alors que la cible au 30 juin est une perte de 805 590 \$, la perte sera plus importante que prévu, estimée à près de 1 000 000 \$. Cette perte sera répartie entre les membres de consortium.
- Résidences : alors que la cible au 30 juin est l'équilibre, un excédent de 14 468 \$ est noté au 31 mars. Néanmoins, l'équilibre sera probablement maintenu au 30 juin, puisqu'une baisse de revenus est constatée.
- Pavillon des sports : alors que la cible au 30 juin est l'équilibre, un déficit de 1 471 654 \$ est noté en date du 31 mars. La rentabilité de ce service ne pourra pas se réaliser au 30 juin. Ce déficit est principalement dû à la diminution de l'offre d'activités, causée par les restrictions sanitaires.
- Gymnase de Carleton-sur-Mer : la cible au 30 juin est une perte de 56 390 \$, et une perte de 18 234 \$ est notée au 31 mars. Ce résultat respecte les prévisions à ce moment-ci de l'année.

- Formation continue en pêche : la cible au 30 juin est un excédent de 188 835 \$, et un excédent de 107 022 \$ est noté au 31 mars. Mis à part un projet qui ne se réalisera pas, les prévisions sont respectées.

16. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

Forum des présidents

La rencontre s'est déroulée le 28 mars 2022. Les sujets suivants ont été discutés :

- Le projet de loi 96, qui prévoit que les cégeps anglophones devront inclure dans leurs programmes trois cours de français : les répercussions de ce projet de loi sur l'organisation scolaire, le recrutement et la rétention d'étudiantes et d'étudiants du secteur anglophone du campus de Gaspé ne sont pas encore connues.
- Les règles budgétaires : il a été question que les fondations des cégeps aient droit au même traitement que les fondations universitaires. La Fédération des cégeps développe une approche auprès des grands fondateurs afin d'éviter que les cégeps fassent des démarches individuellement.
- Les grandes lignes des crédits budgétaires 2022-2023 ont été présentées (voir point 17).

Antenne universitaire

Le premier ministre François Legault a annoncé le déploiement d'une antenne universitaire de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) dans chacun des campus gaspésiens et madelinot du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Le président, la directrice générale et le directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine ont eu l'occasion d'échanger avec le premier ministre, de lui présenter les grands enjeux du Cégep et de lui faire part du soutien requis du gouvernement.

17. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

Crédits budgétaires 2022-2023

- Du nouveau financement est prévu pour les fondations, les centres d'études collégiales, les écoles nationales, l'aide financière aux études et l'encadrement aux étudiantes et étudiants.
- Au total, 67 millions de dollars sont ajoutés pour les cégeps, entre autres pour couvrir les coûts de système. En 2022-2023, il y aura toutefois une récupération de 30 millions de dollars dans les fonds consolidés, ce qui, pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles, représente un montant de 500 000 \$. Les ajouts annoncés seront probablement plus élevés que la récupération de 500 000 \$. À partir de 2023-2024, le Cégep de la Gaspésie et des Îles pourra bénéficier de la totalité de ces ajouts puisqu'il n'y aura pas de récupération dans les fonds consolidés.

Équipe du secrétariat général

- Le conseil d'administration est informé du départ de Josiane Michaud, conseillère en ressources humaines et affaires corporatives, qui assure le secrétariat des séances du conseil. Le poste sera affiché dans les prochains jours. Elle sera présente pour les séances du 1^{er} et du 29 juin 2022.

18. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études transmet le point d'information suivant :

Mention d'honneur – Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)

Josiane Bergeron, enseignante en biologie au campus des Îles-de-la-Madeleine, est la récipiendaire 2022 de la mention d'honneur de l'AQPC pour le prix collège. Josiane Bergeron obtient la mention d'honneur notamment pour la réalisation d'un jardin pédagogique initiant les jeunes à l'agriculture écologique. Référence en pédagogie extérieure, Josiane Bergeron se voit remettre ce prix pour l'excellence de son engagement pédagogique ainsi que son professionnalisme.

Antonio J. Blouin a proposé, par courriel, l'adoption d'une motion de félicitations.

Considérant la mention d'honneur 2022 remise par l'Association québécoise de pédagogie collégiale à Josiane Bergeron, enseignante en biologie au campus des Îles-de-la-Madeleine ;

Considérant l'engagement de Josiane Bergeron, référence en pédagogie extérieure et en développement durable ;

Sur une proposition d'Antonio J. Blouin appuyée par Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'adopter une motion de félicitations afin de souligner la contribution exceptionnelle et le leadership novateur de Josiane Bergeron.

Résolution CA-2122-82

19. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE LA RÉUSSITE 2023-2028

La directrice générale présente les principaux suivis en lien avec le renouvellement de la planification stratégique et du plan de la réussite :

- Une infolettre a été préparée afin d'informer l'ensemble de la communauté collégiale du processus de renouvellement en cours.
- L'étape du bilan de la planification actuelle est amorcée. D'ici la fin avril, la firme qui accompagne le Cégep tiendra une vingtaine d'entrevues individuelles avec divers représentantes et représentants de la communauté collégiale. Au début mai, un sondage sera envoyé à la communauté étudiante et aux membres du personnel. Le tableau de bord des indicateurs de la planification stratégique sera complété d'ici la fin mai.
- La firme IdéesFX sera présente en Gaspésie dans la semaine du 31 mai. Le conseil d'administration est invité à les rencontrer, en personne à Gaspé, le mercredi 1^{er} juin. Une séance de travail avec la firme permettra de présenter un bilan préliminaire de la planification actuelle et de réaliser un atelier sur les perspectives pour la prochaine planification.

Fichier joint : Planification 2328_Infolettre, Horaire_formationCA_2022-06-01

20. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Il n'y a aucun suivi.

21. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

La directrice générale présente les plus récentes informations au sujet du campus :

- Il y aura deux cohortes de formation pour la session d'été 2022.
- Un seul étudiant est en attente d'une réponse pour un visa.
- Le délai d'octroi d'un visa est revenu à la normale du côté du gouvernement provincial, mais demeure très long du côté fédéral.

SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Il n'y a aucun suivi.

22. QUESTIONS DIVERSES

Des entrevues d'embauche sont prévues le 29 avril 2022 pour la dotation du poste à la direction du campus de Gaspé. Il est proposé que la candidature soit présentée au comité exécutif et qu'un vote électronique soit ensuite transmis aux membres du conseil d'administration dans la semaine du 2 mai.

23. DATES DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 29 juin 2022. Une séance extraordinaire du conseil d'administration est prévue le 1^{er} juin de 16 h à 16 h 30. Cette séance extraordinaire sera suivie d'une formation sur la gouvernance de 16 h 30 à 18 h et d'un échange avec la firme qui accompagne le Cégep dans le renouvellement du plan stratégique et du plan de la réussite de 18 h à 19 h 30.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 16 h 41.

SIGNATURES



Carol Cotton
Président du conseil d'administration



Yolaine Arseneau
Directrice générale et secrétaire générale